

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Rapport

Étude détaillée du projet de loi n° 4 – Loi modifiant la Loi visant la régularisation et le développement d'abattoirs de proximité

(Texte adopté avec un amendement)

Procès-verbal de la séance du 27 novembre 2012

Dépôt à l'Assemblée nationale : n° 286-20121128

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

·	
SÉANCE, LE MARDI 27 NOVEMBRE 2012	
ORGANISATION DES TRAVAUX	
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	
ÉTUDE DÉTAILLÉE	
REMARQUES FINALES	
ANNEXE	
I. Amendement adopté	

Séance du mardi 27 novembre 2012

Mandat: Étude détaillée du projet de loi n° 4 – Loi modifiant la Loi visant la régularisation et le développement d'abattoirs de proximité (Ordre de l'Assemblée le 21 novembre 2012)

Membres présents:

- M. Paradis (Brome-Missisquoi), vice-président
- M. Billette (Huntingdon)
- M. Gendron (Abitibi-Ouest), ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- M. Martel (Nicolet-Bécancour), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'agriculture, de pêcheries et d'alimentation
- M. McKay (Repentigny)
- M. Morin (Côte-du-Sud), porte-parole de l'opposition officielle en matière de transformation alimentaire
- M^{me} Richard (Îles-de-la-Madeleine) en remplacement de M. Trottier (Roberval)
- M. Trudel (Saint-Maurice)

Autre participant:

Me Pascal Renaud, Direction des affaires juridiques, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

La Commission se réunit à la salle des Premiers-Ministres de l'édifice Pamphile-Le May.

À 15 h 24, M. Paradis (Brome-Missisquoi) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Gendron (Abitibi-Ouest), M. Morin (Côte-du-Sud) et M. Martel (Nicolet-Bécancour) font des remarques préliminaires.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

<u>Article 1</u>: L'article 1 est <u>adopté</u>.

Article 2: Après débat, l'article 2 est adopté.

Articles 3 à 5: Les articles 3 à 5 sont adoptés.

Article 6 : Après débat, l'article 6 est adopté.

Article 7 : Après débat, l'article 7 est adopté.

Articles 8 à 11 : Les articles 8 à 11 sont adoptés.

Article 12 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M^e Renaud de prendre la parole.

Après débat, l'article 12 est adopté.

Article 13: L'article 13 est adopté.

Article 14: Un débat s'engage.

À 16 h 51, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Le débat se poursuit.

À 17 h 03, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 7 minutes.

Il est convenu de suspendre l'étude de l'article 14.

Articles 15 à 17: Les articles 15 à 17 sont adoptés.

Article 14 (suite): La Commission reprend l'étude de l'article 14 suspendue précédemment.

M. Gendron (Abitibi-Ouest) propose l'amendement coté Am 1 (annexe 1).

Après débat, l'amendement est adopté.

L'article 14, amendé, est <u>adopté</u>.

<u>Titre du projet de loi</u> : Le titre du projet de loi est <u>adopté</u>.

M. Paradis (Brome-Missisquoi) propose:

QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (chapitre R-2.2.0.0.2).

La motion est adoptée.

REMARQUES FINALES

M. Gendron (Abitibi-Ouest), M. Billette (Huntingdon) et M. Martel (Nicolet-Bécancour) font des remarques finales.

À 17 h 20, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Marie Bouillé

Valérie Roy

VR/cv

Québec, le 27 novembre 2012

ANNEXE I

Amendement adopté

AMENDEMENT

PROJET DE LOI Nº 4

Loi modifiant la Loi visant la régularisation et le développement d'abattoirs de proximité

ATTICLE 14, SUPPRIMER DANS
LIARTICLE 14, SUPPRIMER DANS
LIARTICLE 42 QUI Y EST PROPOSÉ, LE
DEUXIÈME ALINÉA:

COMMENTAIRES

Adopte